



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**OG 06 : Promouvoir les parcours de vie
sans rupture et l'inclusion des
personnes en situation de handicap**

CODIR / CONCERTATIONS

13/02/2023



L'OG 06 en un coup d'œil



Les 7 axes de l'objectif général 6 du SRS 1 « Promouvoir les parcours de vie sans rupture et l'inclusion des personnes en situation de handicap »

Thématiques transversales

- Déployer sur les cinq départements de la région la démarche Réponse Accompagnée Pour Tous



- Améliorer l'effectivité de l'accès à la prévention et aux soins des personnes en situation de handicap
- Soutenir et accompagner les aidants de personnes en situation de handicap et promouvoir la pair aidance

Parcours enfance

- Améliorer l'accès au repérage et au dépistage dans un objectif d'accompagnement précoce des enfants présentant un risque de handicap
- Rendre effective la possibilité d'inscription de tous les enfants en situation de handicap dans un parcours de scolarisation et de vie sans rupture

Parcours adultes

- Adapter et/ou développer l'offre d'accompagnement en établissements aux besoins des adultes en situation de handicap
- Soutenir le choix des adultes en situation de handicap de vivre en milieu ordinaire



Objectif opérationnel 1 : Déployer sur les cinq départements la démarche Réponse Accompagnée Pour Tous

- ☐ Installation de gouvernances ARS/CD/MDPH visant à organiser le partage d'informations ainsi que l'installation de **coordinations territoriales** dans le cadre de la recherche de réponses aux personnes en situation de handicap sans solutions 
- ☐ Déploiement du Système d'information de suivi des orientations MDPH **Via trajectoire PH**
- ☐ Financement de **11 ETP de coordonnateurs de parcours** adossés aux PCPE 
- ☐ Installation des Comités Techniques Départementaux (COTER) dans le cadre de la mise en œuvre des instructions ministérielles relatives aux Communautés 360
- ☐ Adaptation de l'offre d'accompagnement aux besoins et aux attentes dans un objectif de pouvoir disposer au sein de chaque territoire de démocratie sanitaire d'une **palette d'offres diversifiée et graduée** à même de répondre à toutes les personnes quel que soit leur type de handicap et leur niveau de dépendance 



Objectif opérationnel 2 : Améliorer l'accès à la prévention et aux soins des personnes en situation de handicap dans les Hauts de France

- ☐ Amélioration de l'information et de la communication à destination des personnes et des professionnels : **site Handisoins** 
- ☐ Déploiement d'actions de sensibilisation et de formation à destination des professionnels de premier recours relatives à l'accès à la prévention et aux soins des personnes en situation de handicap (**24 soirées de sensibilisation URPS ML**)
- ☐ Financement et installation **de 6 dispositifs de consultations dédiés** à l'accès à la prévention et aux soins des personnes lourdement handicapées 
- ☐ Structuration et déploiement du réseau **Handident** en matière d'accès à la santé et aux soins bucco-dentaires (**14 USOS « labellisés »**)
- ☐ Prévention et éducation à la santé (**centre ressource régional vie affective, intime et sexuelle et soutien à la parentalité Intimagir**)
- ☐ Déploiement d'une offre d'**Education Thérapeutique du Patient au bénéfice des personnes avec TSA et de leurs aidants**



Objectif opérationnel 3 : Soutenir et accompagner les aidants de personnes en situation de handicap et promouvoir la pair-aidance

- ☐ Installation de 23 Plateformes de répit pour aidants de personnes en situation de handicap (PFR) 
 - ☐ Création de la fédération régionale des PFR
 - ☐ Déploiement des Groupes d'Entraide Mutuelle : 43 GEM financés (32 handicap Psychique, 6 cérébrolésés, 5 TSA) 
 - ☐ Installation du premier clubhouse régional (clubhouse de Lille)
 - ☐ Déploiement d'une offre d'accueil séquentiel pour enfants les weekend, vacances et jours fériés dans trois départements
 - ☐ Lancement du programme expérimental EPOP
 - ☐ Financement à l'UNAFAM de groupes de paroles pour familles/aidants de personnes en situation de handicap psychique
-



L'OG 06 en un coup d'œil : les résultats



Objectif opérationnel 4 : Améliorer l'accès au repérage et au dépistage dans un objectif d'accompagnement précoce des enfants présentant un risque de handicap

- ❑ **Installation de 8 plateformes de coordination et d'orientation TND 0-6 ans** (une par territoire de santé mentale) 
- ❑ **Allocation de forfaits « accompagnement précoce »** : 1880 forfaits précoces validés pour 1336 enfants en parcours PCO au 1^{er} oct. 2022, avec une montée en charge en constante progression 
- ❑ **Animation d'une réflexion régionale relative aux missions socles ainsi qu'au positionnement des CAMSP et CMPP** dans le champ du repérage et de l'accompagnement précoce
- ❑ **Soutien à la formation des professionnels** en matière de méthodes d'intervention précoce (formation au modèle Denver, outils de diagnostic autisme - ADI et ADOS-, soirées territoriales de présentation des PCO et des outils de repérage des TND à destination des méd. généralistes, pédiatres, méd. scolaires et de PMI, ...)

Objectif opérationnel 5 : Rendre effective la possibilité d'inscription de tous les enfants en situation de handicap dans un parcours de scolarisation et de vie sans rupture

- ❑ **Adaptation et développement de l'offre d'accompagnement pour enfants existante :**
 - **Création de 738 places de SESSAD** au cours du SRS 1 
 - **Totalité des ESMS Troubles du comportement** fonctionnant désormais en mode dispositif (**26 DITEP**)
 - **Autorisation du dispositif expérimental Cap Inclusion** pour enfants lourdement handicapés
 - **230 places de dispositifs de scolarisation des enfants avec TSA** : à la rentrée scolaire de sept 2022 la région comptait 20 Unités d'Enseignement en Maternelle Autisme (UEMA) de 7 places, 5 Unités d'Enseignement Élémentaire Autisme (UEEA) de 10 places et 4 dispositifs d'autorégulation (DAR) de 10 places
- ❑ **Installation de 24 Equipes Mobiles d'Appui à la Scolarisation (EMAS)** -une équipe affectée à chaque bassin d'éducation et de scolarisation 
- ❑ **Financement de 3 Unités Enseignement Externalisées pour enfants polyhandicapés (UEEP)**



L'OG 06 en un coup d'œil : les résultats



Objectif opérationnel 6 : Adapter et/ou développer l'offre d'accompagnement en établissements aux besoins des adultes en situation de handicap

❑ Déploiement du plan régional de prévention des départs non souhaités d'adultes vers la Belgique : 26,55 millions d'euros, 634 places nouvelles pour adultes créées dont 221 en établissements



❑ Autorisation dans le cadre du « plan Belgique » de 6 unités pour adultes lourdement handicapés présentant des comportements dévifs de 7 places chacune



❑ Attention particulière accordée dans le cadre des dialogues de gestion des CPOM à l'adaptation des projets d'accompagnement au vieillissement des personnes ainsi qu'à la spécificité de leurs besoins (handicap psychique, TSA, polyhandicap)

❑ ARS H. de France, région pilote en matière de repérage des adultes avec TSA en établissements sanitaires et médico-sociaux polyvalents

Objectif opérationnel 7 : Soutenir le choix des adultes en situation de handicap de vivre en milieu ordinaire

❑ Création de dispositifs ou de services permettant de soutenir les possibilités de vivre « à domicile » : 63 % des places nouvelles créées dans le cadre du plan de prévention des départs non souhaités vers la Belgique (soit 413 places) – SAMSAH, EAM, MAS externalisée ou à domicile, dispositifs innovants pour personnes polyhandicapées et/ou lourdement handicapées (DASMO), dispositifs innovants pour personnes handicapées psychiques (UAS)



❑ Habitat inclusif : 59 projets financés au bénéfice de 389 personnes (2 080 000 €)

❑ Insertion Professionnelle en milieu ordinaire : installation de 6 plateformes départementales d'emploi accompagné inter gestionnaires : 1000 bénéficiaires au 31 déc. 2022

❑ Soutien financier à la Reconnaissance des Acquis de l'Expérience (RAE) des travailleurs d'ESAT ou de jeunes accompagnés en Impro



L'OG 06 en un coup d'œil : les efforts à poursuivre



- ☐ Le développement et l'adaptation de l'offre aux attentes et aux besoins des personnes au sein de chaque territoire (articulation avec Diagnostics territoriaux partagés et CPOM)
 - ☐ La structuration et l'effectivité de la coordination des partenaires au sein de chaque territoire (communautés 360)
 - ☐ L'axe Citoyenneté : le développement du pouvoir d'agir/ l'autodétermination - « Jamais rien pour nous sans nous »- (en lien avec la pérennisation de l'expérimentation EPOP)
 - ☐ La réponse aux besoins des enfants à double vulnérabilité (handicap / ASE)
-



L'OG 06 en un coup d'œil : les enjeux



- ❑ **Lisibilité et information accrues** sur les solutions mobilisables en matière d'offre d'accompagnement (en lien avec l'installation des communautés 360)
 - ❑ **Systèmes d'information : Via Trajectoire PH / Plan ESMS numérique** (doter les ESMS de SI robustes en tant qu'outils au service de l'accès à l'information et au service de la fluidité des parcours, en articulation avec la feuille de route MDPH 2022)
 - ❑ **Territorialisation du volet handicap du SRS : départementalisation des objectifs** dans le cadre du déploiement territorial de la 5^{ème} branche de l'Assurance Maladie
 - ❑ **Instauration de nouveaux modes de relations** avec les Organismes Gestionnaires d'ESMS (impact de la crise sanitaire et opportunité d'une confiance assortie d'une responsabilisation accrues accordées aux OG à « l'ère post-covid »)
 - ❑ **Démographie des professionnels de santé et attractivité des métiers**
-

Un nouveau plan d'action qui se dessine



- ☐ Un effort renforcé sur la **prévention ciblée, le repérage et l'accompagnement précoce**
- ☐ Une **plus grande souplesse accordée aux gestionnaires dans leurs modalités de fonctionnement**
- ☐ L'instauration d'une **démarche plus citoyenne (la participation)**
- ☐ Une palette de solutions graduées et une offre de prestations plus diversifiées sur les territoires, à même de répondre à tous les besoins (**« du sur mesure »**)
- ☐ De nouvelles modalités de gouvernance



Propositions de révision des objectifs opérationnels (axes prioritaires)



▪ Objectif opérationnel 1 : Déployer sur les cinq départements de la région la démarche Réponse Accompagnée Pour Tous < Articulation DOS >

OG 27
citoyenneté

- Structurer les Communautés 360
- Pérenniser l'expérimentation EPOP (développ. du pouvoir d'agir et participation des personnes concernées)
- DTP sur chaque territoire et formalisation de plans de développement/adaptation de l'offre pluriannuels partagés

▪ Objectif opérationnel 2 : Améliorer l'effectivité de l'accès à la prévention et aux soins des personnes en situation de handicap < Articulation DOS / DPPS / DST >

OG 4 addictions

OG 2 Lutte contre
l'obésité / diabète

OG 22 numérique

- Adapter les messages et les actions de prévention aux PSH
 - Renforcer le numérique au service de l'accès à la santé des PSH
-

Propositions de révision des objectifs opérationnels (axes prioritaires)



- **Objectif opérationnel 3 : Soutenir et accompagner les aidants de personnes en situation de handicap et promouvoir la pair aidance**

OG 17 aidants

- **Piloter et suivre l'activité des 23 Plateformes de Répit (PFR)**
- **Poursuivre le développement de l'offre de répit enfant au sein de chaque département**

- **Objectif opérationnel 4 : Améliorer l'accès au repérage et au dépistage dans un objectif d'accompagnement précoce et rendre effective la possibilité d'inscription de tous les enfants en situation de handicap dans un parcours de scolarisation et de vie sans rupture**

< Articulation DOS / DST >

- **Installer les PCO 7-12 ans / montée en charge des forfaits accompagnement précoce**
- **Impulser et soutenir les modalités de fonctionnement en mode dispositifs (DIME)**

OG 11
1000
jours

OG 12 jeunes

Propositions de révision des objectifs opérationnels (axes prioritaires)



- **Objectif opérationnel 5 : Adapter et/ou développer l'offre d'accompagnement en établissements aux besoins des adultes en situation de handicap, et, soutenir le choix de ceux qui le souhaitent de vivre en milieu ordinaire**
< Articulation DOS / DST >
 - Développer et/ou adapter l'offre d'accompagnement à domicile pour adultes en situation de handicap
 - Adapter l'offre d'accompagnement en établissement au vieillissement des personnes ainsi qu'à la spécificité des besoins et des attentes en fonction des types de handicaps (handicap psychique / polyhandicap / TSA / troubles sensoriels / comportements problèmes)

OG 3 Santé mentale

Temps de concertations

CRSA

CCPP

CTS

Usagers



URPS

Fédérations

...



MERCI
